



S. O. S Vallée de MONTMORENCY

Juin 2010

Association de protection de l'environnement agréée départementalement au titre de l'article L 252-1 du code rural

SOS Vallée de Montmorency vous informe

M.ARNAL, Président du Conseil Général du Val d'Oise est venu à Montmorency le 13 décembre 2009. La réunion, au cours de laquelle M.ARNAL a annoncé le lancement de la concertation pour le premier semestre 2010 s'est tenue à l'EDEN en présence du maire de Montmorency, M.DETTON et d'un faible auditoire dans la mesure où cette réunion n'avait pas été préalablement annoncée auprès des associations

L'absence totale de réaction du maire de Montmorency, lors de cette annonce, laisse à penser qu'il s'est totalement rallié à l'idée de M.ARNAL de réaliser le BIP, notamment sur Montmorency.

A chaque fois que la question du BIP a été soulevée dans diverses réunions publiques M.DETTON s'est ensuite retranché derrière l'enquête de concertation qui lui permettra d'arrêter sa position définitive en fonction des conclusions.

Il est reproché à certains de tenir un discours incantatoire et de chercher à vous influencer. Nous vous rappelons que notre position n'est - contrairement à celle de certains - pas dictée par des considérations électorales ou politiques mais par le respect de notre environnement et de notre cadre de vie dans le souci de l'intérêt général.

Vous êtes nombreux à penser que la réalisation de l'Avenue du Paris ne correspond plus aux attentes des habitants en matière de respect de cadre de vie. De plus le BIP couperait nos villes en deux saccageant ainsi des espaces de verdure préservés depuis plus de 70 ans.

Au moment où le conseil régional fait des transports en commun sa priorité pourquoi s'entêter à réaliser une voirie routière à ciel ouvert. Ne vaudrait-il pas mieux affecter les crédits du BIP aux transports en commun se rendant sur Roissy et sur notre secteur ou à la réalisation de projets véritablement nécessaires à la collectivité ?

Pour parvenir à ses fins M.ARNAL a considéré que le bouclage du BIP constituait un projet prioritaire et a demandé l'inscription de ce dossier au Grand Paris.

Pourquoi cette demande ? Tout simplement parce que le département n'a pas les moyens de financer cette infrastructure qui, de l'avis de beaucoup, atteindra quelque 1 MM€. L'inscription au Grand Paris permettrait d'en trouver le financement.

Le BIP n'est plus une arlésienne ! M.ARNAL a indiqué qu'il était urgent de régler ce problème et qu'il espérait que dans 10 ans tout serait inauguré !

Selon certaines informations, l'enquête de concertation serait une nouvelle fois repoussée !.....Dans quel but ?....

Sachez également que certains élus locaux commencent à réaliser l'ampleur du désastre et nous ont fait savoir, qu'en définitive, la réalisation du BIP ne résoudrait pas les problèmes de circulation et contribuerait à accroître les nuisances qui s'ajouteraient à celles des vols aériens ! Nous nous réjouissons de cette prise de conscience qui va bien au-delà des opinions politiques et montre que certains font encore preuve d'une responsabilité vis-à-vis de leurs concitoyens qui les honore.

Par ailleurs comment peut-on associer le triptyque « l'histoire, la nature, la vie » aux valeurs de Montmorency sans s'opposer au BIP et en laissant défigurer un site historique ? Il est maintenant grand temps d'abandonner ce projet, coûteux pour nos finances publiques et vos impôts locaux, et de le faire savoir rapidement.

Création du collectif Vivre sans BIP

A l'initiative de SOS Vallée de Montmorency un collectif regroupant 15 associations situées sur le tracé du BIP (Soisy sous Montmorency, Montmorency, Deuil, Groslay et Sarcelles) a été créé. L'annonce a été faite officiellement et reprise par la presse locale. Ce collectif considère que la réalisation du tronçon central n'est plus une nécessité dans la mesure où la jonction Cergy – Roissy existe déjà en passant par la Francilienne.

Déjà des décideurs politiques nationaux ont demandé à nous rencontrer..... !!!

Le collectif :

- **demande de reconsidérer ce projet dans sa globalité**
- **refuse l'avenue du Parisis entre Cergy et Roissy telle que votée par le Conseil Général le 21 septembre 2007**
- **veut être une force de proposition de solutions alternatives qui permettront un développement harmonieux et humainement respectueux de nos villes.**

Vous trouverez des informations sur ce collectif sur notre site : <http://www.sosmontmorency.org/>

Lutte contre les nuisances aériennes

Sans rêver d'un ciel sans avion, nous continuons à penser que notre confort de vie peut-être très largement amélioré, sous réserve d'un peu de bonne volonté des autorités en charge de l'aéroport Charles de Gaulle.

Notons qu'une courageuse initiative a été prise par le Maire de Deuil qui, fin 2009, a organisé une réunion publique avec de hauts responsables d'Aéroport de Paris et de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Le débat a été courtois mais houleux, les habitants de Deuil s'étant déplacés en nombre pour exprimer leur mécontentement. Il serait intéressant de voir fleurir de telles initiatives dans les villes voisines!

Autre information : la DGAC a accepté d'analyser une expérimentation de déroutage du trafic aérien la nuit. Cette nouvelle ne peut que nous réjouir et montre que des évolutions sont encore possibles.

PROTEGEZ - VOUS ! REJOIGNEZ- NOUS !

Ensemble, il est temps d'agir pour éviter l'irréparable.

L'association SOS Vallée de Montmorency fonctionne grâce au dévouement de ses bénévoles. Si vous le pouvez, accordez nous un peu de votre temps, apportez nous votre aide morale et aussi matérielle, car nous avons besoin d'un minimum de moyens pour financer nos actions.

D'avance, soyez-en remerciés

Bulletin d'adhésion

à adresser à SOS Vallée de Montmorency - 31 rue des Chesneaux - 95160 Montmorency

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	E-mail :
Vous adresse ci-joint la somme de :€ au titre de son adhésion (10 € minimum) (Chèque à l'ordre de SOS Vallée de Montmorency)	
Date :	Signature :